

Appel à projets – 2026

Médiation scientifique

Date de clôture – lundi 15 juin à 12h00

Avant de déposer un projet, il est conseillé de prendre contact avec les équipes opérationnelles du projet pour en discuter.

Les formulaires de candidature seront ensuite à envoyer aux contacts de l'établissement du porteur de projet.

Dans le cadre de la labellisation *Science Avec et Pour la Société* du projet STREAMS¹ par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Espace, les trois établissements partenaires - Université Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, et Bretagne INP - souhaitent à nouveau promouvoir et appuyer les initiatives de **médiation scientifique** et actions de **culture scientifique** portées par leurs communautés.

Un premier appel à projet en 2025 a permis de financer 10 projets.

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des membres des trois établissements, qui s'intéressent à la **diffusion des connaissances scientifiques dans un cadre non académique, à la valorisation des résultats des travaux de recherche** ou encore au renforcement du **dialogue entre science et société** : étudiantes et étudiants, associations étudiantes, doctorantes et doctorants, chercheuses et chercheurs, enseignantes et enseignants, personnels techniques et administratifs.

Objectifs de l'appel à projets, exemples et éligibilité

Les projets soumis devront permettre de :

- **Mettre en valeur l'intérêt sociétal des sciences** : compréhension de notre environnement, évolution de nos modes de vie, développement du « vivre ensemble » ...
- **Favoriser le rapprochement entre sciences et société** : diffusion vers des publics non-spécialistes et jeunes publics ; traitement de thématiques et problématiques en prise avec la société civile (collaborations avec des associations, des collectivités et élus, etc.) ...

¹ Le projet STREAMS vise à renforcer les liens entre recherche et société, en couvrant des thématiques clés comme le continuum terre-mer et les transitions écologiques et sociales.

<https://www-actus.univ-ubs.fr/fr/index/articles-chroniques/service-communication/label-science-avec-et-pour-la-societe.html>

Une attention particulière sera portée aux projets :

- Issus d'une recherche financée par l'ANR
- Centrés sur la thématique « Mer-Océan-Littoral »
- Favorisant l'égalité femmes-hommes (promotion des études et carrières scientifiques auprès des jeunes filles)
- S'adressant à des publics éloignés de la culture scientifique (zones rurales, quartiers politique de la ville...)
- Prévoyant des actions « hors les murs » de l'université

Tous types d'actions pourront être soutenus :

- **Événements** : ateliers animés, webinaires, conférences grand public, interventions...
- **Médias** : vidéos, podcasts radio, publications dans un média grand public...
- **Projets Art & Science**, expositions, reportages photo...
- **Ressources pédagogiques** : jeux sérieux, site internet...
- etc.

Les projets peuvent s'inscrire dans des démarches déjà existantes ou viser la création de projets inédits.

Critères d'éligibilité

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants :

- Être portés par un membre de l'un des trois établissements partenaires
- Être reproductibles ou diffusables sur d'autres périodes ou établissements
- Répondre aux critères d'évaluation présentés dans la grille d'évaluation

Période d'éligibilité des dépenses et de réalisation des projets : juillet 2026 – décembre 2027.

Ne seront pas éligibles :

- Les projets visant un public strictement scientifique et expert, de type colloque, conférence et/ou publication scientifique, ainsi que les projets de science et recherche participative (un AAP dédié sera lancé en parallèle).
- Les projets visant le financement de travaux autres que ceux de médiation scientifique.

Soutien apporté aux projets lauréats

Les lauréats peuvent bénéficier d'un soutien financier pour la réalisation du projet.

Les dépenses éligibles peuvent être : fonctionnement (achat de consommables et gratifications de stage), investissement (achat de matériels, équipements), sous-traitance/prestations (sous conditions).

Le budget prévu pour cet appel à projet 2026 est de 14 000€. L'accompagnement maximum envisagé par projet est de **2000€**.

Les dépenses devront avoir été **effectuées** avant le 31 décembre 2027.

Les équipes opérationnelles du projet STREAMS vous accompagneront également dans la mise en œuvre du projet en s'adaptant aux besoins : appui technique, réseau, formation, communication et valorisation du projet, préparation...

Calendrier et modalités de dépôt

Il est conseillé aux porteuses et porteurs de projet de contacter les équipes opérationnelles de leur établissement avant le dépôt de leur candidature. Les informations à envoyer par mail sont : **le nom du projet, un rapide descriptif (5 lignes)**.

11 mai – Ouverture de l'APP

Suite à la prise de contact avec les équipes opérationnelles, les porteurs de projet complètent le formulaire de dépôt de projet sur :
Après le dépôt, les équipes opérationnelles STREAMS de chaque établissement prendront rendez-vous avec le porteur de projet pour discuter de la proposition et du budget demandé.

15 juin – 12h00 – Clôture de l'APP

23 juin – Comité de sélection

Les projets déposés sont examinés par le comité de sélection qui les classe en fonction des critères d'évaluation. Il arbitre et propose des enveloppes financières en fonction du budget global, du nombre de projets retenus et de leur pertinence.

1^{er} juillet – Notification des résultats

Les projets retenus seront notifiés par mail le 30 juin 2026.

Les équipes opérationnelles reprendront contacts avec les porteurs de projets non retenus pour expliquer les motivations du refus et les conseiller.

Engagements de la porteuse ou du porteur de projet

Les porteurs et porteuses des projets lauréats de l'AAP s'engagent à :

- Réaliser et fournir un bilan qualitatif et financier, à l'aide du formulaire qui leur sera envoyé ultérieurement par l'équipe organisatrice, reprenant les objectifs du projet, les conditions de mise en œuvre (en interne ou externe, les lieux, publics et fréquentations) et si une suite, un renouvellement ou un transfert est envisagé.
- Fournir l'ensemble des informations liées au projet afin que les équipes organisatrices de l'appel à projets puissent les diffuser et reproduire le projet. Si des documents ou supports sont des créations, les équipes opérationnelles STREAMS pourront mobiliser la SATT Ouest Valorisation pour déposer des droits d'auteur.
- Utiliser la charte graphique et les éléments de communication envoyés avec la notification pour communiquer sur le projet.

Comité de sélection de l'AAP 2025 – Médiation Scientifique

Mickaël Castro :	VP Recherche & Valorisation UBS
Etienne Hendricks :	VP Culture Science & Société UBO
Marine Le Gall-Ely :	Directrice déléguée en charge de la Recherche INP Bretagne
Gwénaél Le Maguer :	coordinateur projet STREAMS - Service Partenariats Innovation / UBS
Enora Leproust :	cheffe de projet STREAMS – Direction de la communication / UBO
Gaëtan Burgaud :	chef de projet STREAMS – INP Bretagne
Pauline Bryère :	chargée de mission STREAMS - Service Partenariats Innovation / UBS
Isabelle Roué :	chargée de médiation scientifique - INP Bretagne

Contacts des équipes opérationnelles STREAMS

Pour l'Université Bretagne Sud :

Pauline Bryère : pauline.bryere@univ-ubs.fr
Gwénaél Le Maguer : gwenael.le-maguer@univ-ubs.fr

Pour l'Université de Bretagne Occidentale

Enora Leproust : enora.leproust@univ-brest.fr

Pour Bretagne INP :

Gaëtan Burgaud : gaetan.burgaud@univ-brest.fr
Isabelle Roué : isabelle.roue@enib.fr